

Il mourut le lendemain matin, et son compagnon, sans perdre de temps, alla offrir pour lui le saint sacrifice. Après la messe, comme il faisait son action de grâces et continuait à prier pour le défunt, celui-ci lui apparut rayonnant de gloire ; mais d'un ton de plainte amicale, il lui demanda pourquoi il avait différé de célébrer cette seule messe dont il avait eu besoin ? — “ Mon bienheureux frère, répondit le religieux, j'ai tant différé, dites-vous ? Je ne vous comprends pas. — Eh ! ne m'avez-vous pas laissé souffrir plus d'une année, avant de dire la messe pour moi ? — En vérité, mon frère, j'ai commencé le saint sacrifice aussitôt après votre décès : il n'y a pas eu un quart d'heure d'intervalle. ” Le bienheureux le regardant alors avec émotion, s'écria : “ Qu'elles sont donc terribles ces peines expiatrices, puisqu'elles m'ont fait prendre quelques minutes pour une année ! Servez Dieu, mon frère, avec une exacte fidélité, afin d'éviter de tels châtimens. Adieu, je vole au ciel, où vous viendrez bientôt me joindre. ” Cette rigueur de la divine justice à l'égard des âmes les plus ferventes, s'explique par l'infinie sainteté de Dieu qui découvre des taches dans ce qui nous paraît le plus pur.

Les annales de l'Ordre de St-François parlent d'un religieux que son éminente piété avait fait surnommé l'Angélique. Il mourut saintement dans un couvent de Frères-Mineurs à Paris ; et un de ses confidés, docteur en théologie, persuadé qu'après une vie si parfaite il était allé droit au ciel et qu'il n'avait nul besoin de prières, omit de célébrer pour lui les trois messes d'obligation selon l'institut pour chaque frère défunt. — Au bout de quelques jours, comme il se promenait en méditant dans un endroit solitaire, le défunt se présenta à lui tout environné de